

TECHNICIEN D'ASSISTANCE EN INFORMATIQUE

CARIF: 00533705

Code RNCP : 37681

Certificateur : Ministère du Travail

[Fiche : RNCP37681](#) [date échéance : 01/09/25](#)

Le métier

Le technicien d'assistance en informatique prend en compte les sollicitations des utilisateurs, résout les incidents et traite les demandes de service, configure et met en service des équipements numériques, intervient sur les réseaux numériques et les solutions hébergées dans le cloud. Il assiste et dépanne les utilisateurs de ces équipements.

Il est le point d'accès aux équipes informatiques pour des utilisateurs et il communique avec eux à distance ou en direct. Il applique une démarche structurée de résolution de problèmes et utilise systématiquement des tests pour s'assurer du bon résultat de l'intervention. Il recherche des informations dans des notices techniques, y compris en anglais.

Il crée un ticket d'incident et qualifie la demande en fonction de son impact et de son urgence. Il traite la demande à distance ou sur site, et, le cas échéant, escalade la demande.

Le technicien d'assistance en informatique installe, configure ou fait évoluer les équipements numériques et leurs périphériques afin d'adapter le poste de travail aux besoins de l'utilisateur. Il intervient sur un équipement réseau ou un service de réseau d'une entreprise, au niveau physique et au niveau logique. Il veille à maintenir la continuité du service et respecte les délais prévus dans le contrat de services.

L'emploi s'exerce au sein du centre de services d'une entreprise de services du numérique (ESN), d'une entreprise, d'une administration ou d'une collectivité territoriale.

Objectifs et contenus pédagogiques

La formation a trois objectifs qui se décomposent en plusieurs modules :

- De savoir assister ou dépanner les utilisateurs (Bloc de compétences RNCP37681BC01)
 - Traiter un incident dans un centre de services et assurer le suivi du parc
 - Assister à l'utilisation des ressources collaboratives et bureautiques
 - Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement numérique
- De savoir mettre en service des équipements numériques (Bloc de compétences RNCP37681BC02)
 - Installer, déployer et personnaliser un poste utilisateur
 - Intervenir sur les composants matériels d'un ordinateur fixe ou mobile
 - Contribuer à la sécurité d'un équipement numérique et de ses données
- De savoir intervenir sur les éléments de l'infrastructure (Bloc de compétences RNCP37681BC03)
 - Installer et configurer les équipements et services réseaux
 - Intervenir sur un réseau sécurisé
 - Intervenir sur un annuaire Active Directory

Le parcours de formation abordera les thèmes suivants : Assemblage d'un poste – Installation et configuration d'un système – Diagnostic et résolution de panne – Réseau – Bureautique

Prérequis

Un niveau de compréhension correct, une connaissance correcte de la langue française et un vrai intérêt pour l'informatique sont exigés.

Modalités pédagogiques

- Cours collectifs
- Mise en situation pratique
- Entretiens individuels
- Cours en présentiel

Modalités d'évaluation

Pour le passage du titre professionnel de Technicien d'Assistance en Informatique (TAI), les compétences sont évaluées par un jury au vu :

- D'une mise en situation professionnelle éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Débouchées

Obtenir une certification inscrite au RNCP (niveau 4) et effectuer une poursuite de formation vers le titre professionnel TSSR (niveau 5) ou accéder à un emploi dans les métiers de :

- Technicien d'assistance en informatique
- Technicien de maintenance en informatique
- Technicien de déploiement
- Technicien d'assistance clientèle
- Technicien helpdesk
- Technicien assistance utilisateur
- Technicien support

Il n'existe pas d'équivalence ou de passerelles entre les formations

Modalité d'accès

Le coût pédagogique est pris en charge par la Région Nouvelle Aquitaine, il n'y a aucun reste à charge pour le stagiaire. Pour intégrer la formation, un entretien avec le formateur et un test écrit sont à prévoir. Tous nos parcours sont adaptés aux personnes en situation de handicap.

Modalités d'organisation

Durée : 1008 heures (dont 728 en centre et 280h en entreprise)

Rythme : 35h/semaine

Lieu : Centre de formation C2RT, Fumel

Dates formation : 12/05/2025 au 19/12/2025

Période en entreprise : 01/09/2025 au 24/10/2025

Résultats 2023 Informatique	
Satisfaction stagiaires	94%
Sortie Positive	66%
Réussite qualifications	100%
Répondu aux attentes	91%

Contact

Tony Delmas – Responsable des Formations
Informatiques et Référent Handicap

t.delmas@c2rt.fr

05 53 40 66 93